

Société Civile Professionnelle d'Avocats CBF

Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.

ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES

PROCEDURE TRIBUNAL ADMINISTRATIF STRASBOURG

Ouverture de dossier 320,00 €

PROCEDURE : TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Etude du dossier, rédaction du recours 960,00 €

*Etude du dossier, rédaction éventuel d'un
mémoire*

480,00 €

Audience

320,00 €

Honoraires de vacation

1 280,00 €

Sous-total

3 040,00 €

DEBOURS :

Frais de déplacement :

160 km x 2 x 1,25 €

400,00 €

TOTAL HT

3 760,00 €

(TVA EN SUS - Taux actuel en vigueur 20 %)

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention : UV 1^{er} janvier 2022 : 320,00 € HT

✍ Procédure (Eventuels mémoires ½ à 2 UV)

✍ Débours (Frais de copies, frais postaux, etc.)

✍ Honoraires par partie supplémentaire majorés de ¼.

✍ Honoraires de résultat – 2,5 % à 7,50 % selon la convention d'honoraires